

23 décembre 2025

234

- > Prescripteurs de médicaments d'exception
- > Pharmaciens

Avis de fin de couverture : Docusate de calcium et docusate de sodium

À partir du 4 février 2026, tous les produits renfermant du docusate de calcium et du docusate de sodium **ne seront plus couverts** par le régime général d'assurance médicaments. Cette mesure concerne autant les nouveaux traitements que ceux déjà en cours. Elle s'applique également à la mesure du patient d'exception : les demandes pour les produits visés seront donc refusées.

Cet avis de fin de couverture fait suite à une recommandation de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Il est accessible dans la section **Avis de fin de couverture** de la page [Liste des médicaments](#) de notre site Web.

Courriel et site Web
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone
Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)